

# FICHE SIGNALEMENT VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez **CONNAISSANCE DE FAITS** de violences sexuelles entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs, ou si vous êtes **TÉMOIN**, vous avez obligation de les signaler.

## 2 RÉFLEXES COMPLÉMENTAIRES À AVOIR

**1**

**Conseiller** à la victime ou à ses parents de **porter plainte** :  
appeler le **17** (Police ou gendarmerie)  
ou le cas échéant le **116 006** (N° national d'aide aux victimes).

**2**

- **Signaler les faits au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) où se sont déroulés les faits**, par téléphone et par mail.  
Le signalement doit être réalisé immédiatement.

- **Mettre la Cellule nationale SIGNAL SPORT en copie de ce mail** qui informe la Fédération concernée disposant du pouvoir disciplinaire.

## **119 (appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.**

Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

### **Lorsque vous envoyez un mail, indiquez :**

- Etat civil et coordonnées de la victime
- Etat civil et coordonnées de l'agresseur, si vous en avez connaissance
- Faits détaillés dont vous avez connaissance

Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles, sans analyse de votre part

- Lieu où se seraient déroulés les faits
- Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.

## Le contact du SDJES 22 :

**Pour rappel, tout événement ou accident grave ayant lieu dans le cadre d'une pratique sportive encadrée doit être signalée sans délai au SDJES de votre département.**

### SDJES 22

Tania Melikian  
Cheffe de service du SDJES 22  
Inspectrice de la jeunesse et des sports  
[tania.melikian@ac-rennes.fr](mailto:tania.melikian@ac-rennes.fr)  
02.96.74.90.24.  
8 bis, rue des Champs de Pies  
CS 22369  
22023 Saint Briec cedex 1

---

**Cellule nationale Signal Sports : [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)**